



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN.E CONSULTANT.E PROFESSIONNEL.LE OU CABINET POUR LA CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES DU PROJET D'APPUI AUX ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS (PA-AGR)

1. Contexte et justification

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des communautés impactées par l'exploitation des mines notamment par les opérations de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG), le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI) et la CBG en partenariat avec les collectivités locales de Boké, Téliélé et Gaoual, ont signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités génératrices de revenus (PA-AGR) au profit des femmes et des jeunes de la Commune Urbaine de Boké, des CR de Kamsar, Kolaboui, Tanènè, Sangarédi, Bintimodia (Préfecture de Boké), des CR de Daramagnaki, Missira (Préfecture de Téliélé) et des CR de Wendou-M'Borou, Koumbia (Préfecture de Gaoual).

Ce projet dont les activités terrain sont clôturées en octobre 2025, visait à améliorer durablement les conditions socio-économiques des membres de groupements d'intérêt économique (GIE) constitués principalement de femmes et jeunes à travers le développement d'activités génératrices de revenus (AGR).

Suivant le plan SERRA dudit projet, il était prévu de capitaliser des expériences du PA-AGR, c'est à ce titre, que ce présent appel à candidature est lancé pour le recrutement d'un.e consultant.e professionnelle individuelle ou d'un Cabinet expérimenté pour conduire ce processus.

2. Objectifs de la capitalisation

2.1 Objectif global

L'objectif principal de cet exercice de capitalisation (étude de cas), est de documenter les expériences du PA-AGR en matière de génération de revenus en vue de valoriser les facteurs de succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises et d'identifier les défis de mise à l'échelle pour les futures programmations de la corporation et de la société.

2.2 Objectifs spécifiques.

- Documenter les bonnes pratiques, le savoir, le savoir-faire, les leçons apprises et les histoires à succès obtenus par le PA-AGR ;
- Contribuer à documenter les politiques publiques et le secteur privé notamment minier sur le développement économique local ;

- Contribuer à la visibilité des résultats et au réalignement éventuel, des programmes d'accompagnement de la résilience communautaire autour des industries extractives ;
- Contribuer à nourrir les futurs programmes/projets avec le secteur privé notamment minier.

3 Mandat du/de la Consultant-e

Sous la supervision du CECI-Guinée, et en collaboration avec l'équipe régionale et de Programmes du CECI, en conformité avec les politiques, les normes et les procédures du CECI, le/la consultant(e) devra mettre en œuvre les tâches suivantes :

- Prendre connaissance de la documentation du projet (Baseline, PMO, cadre de mesure du rendement, modèle logique, etc.) et des autres documents de référence et de rapports et d'évaluation du PA-AGR ;
- Prendre connaissance de toutes documentations jugées pertinentes pour le mandant en corrélation avec le programme Simamdou 2040;
- Prendre connaissance des documents SERA du projet;
- Élaborer les outils de collecte;
- Collecter les données auprès des parties prenantes au projet;
- Analyser les données collectées;
- Produire le rapport de capitalisation;
- Co-faciliter l'atelier de restitution et de validation.

3. Résultats attendus/Livrables attendus

La mission devra produire les rapports suivants :

- Un rapport initial (démarrage) de la mission ;
- Un rapport de capitalisation provisoire d'évaluation (copie électronique) ;
- Un rapport de capitalisation finale (le rapport final de la mission ne devra pas excéder 40 pages, annexes non comprises) en version électronique et tous les supports ;
- Une présentation power point sur les résultats, conclusions et recommandations de la mission (électronique) ;
- Une copie électronique de la base de données collectée (brutes et nettoyées).

4. Méthodologie

Bien que le/la consultant(e) aura à détailler sa propre approche méthodologique selon ses expériences et sa compréhension des TDR, le déroulement de la mission devrait comporter minimalement les étapes ci-après :

4.1 Phase préparatoire : elle est essentielle pour garantir le succès et la qualité de l'étude. Durant cette phase seront réalisées les activités ci-après :

- Co-planifier avec le CECI, le calendrier de déroulement du processus ;
- Co-Préparer avec le staff du CECI, le processus avec les acteurs impliqués (CBG, élus locaux et services déconcentrés et décentralisés, SPD de Boké) ;

- Organiser la réunion de cadrage ;
- Faire la revue documentaire et exploiter toute documentation produite dans le cadre de la mise en œuvre du PRAMS et du PA-AGR.

4.2 Phase d'exercice de l'étude de cas : cette phase est constituée des 3 étapes ci-après :

4.2.1 Étape 1 : Identification des éléments à analyser

Les éléments principaux à analyser sont les facteurs de succès, les défis et opportunités économiques et le système de marchés en lien avec le développement local.

4.2.2 Étape 2 : Collecte des informations

La collecte d'information se fera à travers 2 sources d'information:

4.2.2.1 Première source: Lecture des MoU et annexes CECI-CBG-CPD ou Communes, PMO, PTA, des rapports d'activités, des rapports d'évaluation, outils et matériel de sensibilisation et formation développés par le PA-AGR, et tout autres documents jugés pertinents.

4.2.2.2 Deuxième source: Des rencontres avec des acteurs et actrices ciblés (staff CBG impliqué au projet, autorités, élus locaux et services déconcentrés et décentralisés, communautés touchées par le projet, SPD de Boké, Télimilé et Gaoual et staff du CECI) soit en focus group ou en individuel en fonction de la disponibilité des uns et des autres. Des guides d'entretien et/ou questionnaires seront élaborés à cet effet pour conduire la démarche.

4.2.3 Étape 3 : Processus d'analyse

Le processus commence par la digitalisation des outils et collecte, transcription, exportation et analyse des données quantitatives et qualitatives afin de consolider l'ensemble des renseignements inventoriés/recueillis, puis, il sera procédé au croisement de l'information recueillie auprès des différents acteurs et actrices et de faire ressortir dans le rapport final :

- Comment s'est déroulé le processus (description);
- Les résultats obtenus (quantitatifs, qualitatifs);
- L'influence du contexte;
- Les points forts, les facteurs de succès, les bonnes pratiques;
- Les difficultés, contraintes et lacunes;
- Les leçons apprises.

5. Structure préliminaire du rapport

Le rapport de Capitalisation version finale (électronique et hard) et ses annexes doivent être remis au CECI au plus tard le 25 mars 2026. Le rapport doit être rédigé en français et peut suivre au minimum le format recommandé suivant :

- Table de matière
- Liste des acronymes ;
- Une synthèse de quatre pages au maximum décrivant le contexte, les buts et les objectifs de la capitalisation, l'approche, les méthodes utilisées pour la capitalisation et un résumé des principales conclusions et recommandations ;
- L'étendue et les objectifs de la capitalisation ;

- L'approche et méthodes de capitalisation ;
- L'analyse des résultats (enseignements et leçons apprises) ;
- Conclusion et recommandations.

6. Profil du/de la consultant(e)

La mission de capitalisation des expériences du CECI en zone extractive (cas du PA-AGR) sera conduite par un(e) expert(e) spécialiste en Capitalisation de programmes et projets. Il/elle doit répondre au profil suivant :

- Diplôme universitaire de deuxième cycle (minimum BAC+5) en Management des projets, en Economie numérique, en Entrepreneuriat, en suivi-évaluation/apprentissage ou toute autre discipline connexe ;
- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans en matière de gestion, suivi-évaluation et de capitalisation de projets/programmes de développement économique locale en générale et au moins 5 ans en zone extractive ;
- Avoir une expérience pratique dans la collecte digitale des données;
- Connaissance et expérience dans les enjeux d'égalité entre les sexes, des enjeux environnementaux et de la gouvernance des organisations en zone extractive.
- Capacité à produire un travail de qualité dans des délais serrés.
- Excellente connaissance de la langue française ;
- Excellente capacité d'écriture de rapports ;
- Une bonne connaissance de la Région de Boké et de la langue locale (soussou et Poular) serait un atout.

Le/la consultant(e) doit être indépendant(e) par rapport aux institutions de formulation et de mise en œuvre du projet.

7. Propriété et confidentialité des données et des informations

Le/la consultant (e) s'engage à traiter de manière confidentielle toute la documentation, les matériels et les informations confidentielles qui y sont contenus, qui ne devront pas être diffusés à des tiers sans le consentement écrit du CECI/CBG. À l'issue de l'évaluation, tous les documents disponibles (version papier et version électronique), ainsi que tous les matériaux et données collectés au cours de la capitalisation seront retournés au CECI/CBG au plus tard avec la remise de la version finale du rapport. De même, les droits d'utilisation des outils de capitalisation, des rapports produits seront transférés au CECI avant la fin du contrat.

8. Durée et déroulement de la mission

La durée estimée de la mission de capitalisation est de 30 jours calendaire. Il est attendu que le/la consultant(e) puisse présenter dans son rapport initial, une proposition de méthodologie détaillée incluant un plan d'exécution de la mission conformément à l'esquisse de calendrier indicatif ci-dessous :

Principales tâches	Responsable d'exécution	Durée d'exécution
1..		
Etc....		

9. Dossiers et procédures de soumission

Les consultant.e.s professionnel.les ou Cabinets qualifiés intéressés à soumissionner devront fournir un dossier complet comportant les éléments suivants :

9.1 Proposition Technique :

- Une lettre de soumission adressée à M. le Directeur pays CECI-Guinée
- La compréhension des termes de références (TDR) ;
- L'approche technique développée et la méthodologie détaillée
- Le calendrier prévisionnel de la mission ;
- Le CV détaillé du Consultant professionnel indépendant ou du bureau d'Étude;
- Références des travaux similaires du consultant professionnel indépendant ou du bureau d'étude (expériences en matière d'études similaires, etc.);
- Les preuves d'enregistrement et de paiement d'impôts du cabinet ou consultant;
- La copie de la CNI ou passeport à jour du consultant.e

9.2 Proposition financière : Il s'agit du budget total TTC intégrant la répartition budgétaire selon les différentes lignes de dépenses (Honoraires, frais de transport, hébergement, et autres frais nécessaires au bon déroulement de la capitalisation).

10. Grille d'évaluation des offres

Les évaluations seront évaluées conformément à la grille suivante :

Critères d'évaluations	Score maximum
Compréhension des TDR et des buts des services à fournir	10
Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés, expériences du Consultant.e	30
Organisation des tâches et du temps	10
Expériences du Consultant	20
Offre financière	30
Total	100

NB : Le/la consultant/e ayant la note combinée (technique et financière) le moins disant techniquement réalisable jusqu'à la concurrence de l'enveloppe disponible, sera déclaré.e adjudicataire du marché. Il/elle sera payé.e uniquement sur la base du montant défini et accordé dans son contrat. Aucun autre frais ne sera payé au consultant.e outre ceux consentis sur la base de son offre financière qui aura été négociée et validée.

Les Consultant.e.s professionnel.le ou Cabinets intéressé.e.s et qualifié.e.s, sont prié.e.s de soumettre leurs offres technique et financière à l'adresse suivante: hericod@ceci.ca et amara.soumah@.ca ou en copie physique sous plis fermé à déposer à nos bureaux de Conakry sis à Nongo Contéya, Commune de Lambanyi au plus tard le 09 mars 2026 à 12h30 avec la mention : **A l'attention de Monsieur le Directeur pays CECI-Guinée « offre de services de consultant pour la capitalisation des expériences du PA-AGR»**

Les offres reçues hors délais ne seront pas prises en compte et seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour la suite du processus seront contacté(e)s.

Abdourahim Herico DIALLO
Directeur Pays CECI-Guinée